



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Robert, tenue le 13 août 2018, à 19 h 30, à la salle communautaire.

Sont présents (es) : Mesdames Annie Laliberté et Myriam Chapdelaine et Messieurs Michel Boisvert, Yan Bussièrès, Joël Pelletier et Stéphane Cournoyer,

Sont absents :

M. Gilles Salvas, maire préside l'assemblée. Mme Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorier est également présente.

**ORDRE DU JOUR**

6742-08-2018

Il est proposé par M. Yan Bussièrès, secondé par M. Stéphane Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter l'ordre du jour, ce avec les modifications apportées.

ADOPTÉ

6743-08-2018

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Mme Myriam Chapdelaine, secondée par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 3 juillet 2018 et ce sans modification.

ADOPTÉ

6744-08-2018

**APPROBATION DES COMPTES**

Sur proposition de M. Michel Boisvert, secondé par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter et de payer les comptes présentés:

Comptes: 67 961.93\$

Salaires : 15 277.72\$

Total : 83 239.65\$

ADOPTÉ

6745-08-2018

**RAPPORT MRC** (aucun rapport)

6746-08-2018

**RAPPORT DES COMITÉS** (aucun rapport)

6747-08-2018

**DEMANDES DES CONTRIBUABLES**

**A) DÉROGATION MINEURE 72-2018 – OLIVIER MASSE ET CATHERINE MARCHAND – 4240 ROUTE MARIE-VICTORIN**

Après étude du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme, relativement à la demande de dérogation mineure portant le numéro 72-2018, de Monsieur Olivier Masse, pour le terrain route Marie-Victorin à Saint-Robert, lot 4 667 812, zone R-103 visant à permettre la construction d'un garage d'une superficie de 111.48 mètres carrés (m<sup>2</sup>) appartenant à une future construction résidentielle, supérieure à la superficie maximale de 100 mètres carrés (m<sup>2</sup>) prévue à l'article 167 du chapitre 6 du Règlement de Zonage #356-2011.

N'ayant enregistré aucune demande de la part des contribuables, il est proposé par M. Yan Bussièrès, secondé par M. Joël Pelletier, et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'accepter ladite dérogation, soit la construction d'un garage d'une superficie de 111.48 mètres carrés (m<sup>2</sup>) au lieu de 100 mètres carrés (m<sup>2</sup>).

ADOPTÉ

**B) DÉROGATION MINEURE 73-2018 – FRANÇOIS BEAUCHEMIN - 51 RUE ROCHEFORT**

Après étude du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme, relativement à la demande de dérogation mineure portant le numéro 73-2018, de Monsieur François Beauchemin, pour le 51 rue Rochefort à Saint-Robert, lot 4 669 150, zone R-102 visant à permettre la construction d'un avant-toit de 2.29 mètres (m) supérieurs aux 2 mètres (m) de saillie maximum permis dans la marge avant prévus à l'article 160.31 du chapitre 6 de Règlement de Zonage # 356-2011.

N'ayant enregistré aucune demande de la part des contribuables, il est proposé par M. Joël Pelletier, secondé par M. Stéphane Cournoyer, et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'accepter ladite dérogation, soit la construction d'un avant-toit de 2.29mètres (m) au lieu des 2 mètres (m) de saillie maximum, pour la construction de sa nouvelle résidence.

ADOPTÉ



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

C) DEMANDE DE FERMETURE DE FOSSÉ – MARC-ANTOINE SALVAS – 734 RANG PICOUDI

No de résolution  
ou annotation

Sur proposition de M. Yan Bussières, secondé par Mme Annie Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la fermeture du fossé au 734 rang Picoudi sur une longueur de ± 27,45m longeant le rang Picoudi. Tous les frais sont à la charge du demandeur.

Les travaux devront être exécutés selon les recommandations de l'inspecteur municipal, M. Mario Villeneuve et celui-ci devra être contacté avant le début des travaux au 450-782-2844.

ADOPTÉ

6748-08-2018

| <u>DÉSIGNATION</u>     | <u>D'UN</u> | <u>RÉPONDANT</u> | <u>EN</u> | <u>MATIÈRE</u> |
|------------------------|-------------|------------------|-----------|----------------|
| <u>D'ACCOMMODEMENT</u> |             |                  |           |                |

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé par Mme Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de désigner Mme Nathalie Lussier, directrice générale comme répondant en matière d'accommodement et d'autoriser les frais de formation.(projet de loi 62), s'il y a lieu.

ADOPTÉ

6749-08-2018

DEMANDE D'OPÉRATION NEZ ROUGE SOREL-TRACY – 29<sup>E</sup> ÉDITION

Sur proposition de Mme Myriam Chapdelaine, secondé par M. Michel Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de contribuer financièrement à l'Opération Nez rouge de Sorel-Tracy pour la 29<sup>e</sup> édition et ce pour la somme de 100\$, soit le format carte d'affaire.

ADOPTÉ

6750-08-2018

AUTORISATION D'INSTALLER UN PANNEAU INDICATEUR SUR LE TERRAIN DE LA FABRIQUE DE SAINT-ROBERT

Suite à une demande d'autorisation pour l'installation d'un panneau indicateur sur le terrain de la fabrique de la Paroisse de Saint-Robert, celle-ci nous a répondu par la résolution 2018-7-3 en nous accordant une servitude pour l'implantation d'un panneau indicateur à quatre faces (4) pour une durée de temps équivalente à la période de temps que le personnel de la municipalité exécutera la tonte de la pelouse sur le terrain.

Sur proposition de M. Stéphane Courmoyer, secondé par M. Joël Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer la Fabrique de la Paroisse de Saint-Robert que la municipalité accepte la servitude en échange d'un service de tonte de pelouse qui a une valeur de + ou – 300\$ / saison tant et aussi longtemps que la Fabrique de la Paroisse de Saint-Robert sera propriétaire de l'immeuble.

Advenant une vente ou autre circonstance une servitude de 99 ans devra être signée et notariée.

ADOPTÉ

6751-08-2018

RÉCLAMATION DES FRAIS POUR LE BRIS D'UNE VITRE À LA PATINOIRE

Suite à un bris d'une vitre à la patinoire, il est proposé par M. Yan Bussières et secondé par M. Stéphane Courmoyer et résolu unanimement d'aviser et d'informer la population par le biais du journal Mon Patelin que tout autre incident sera réclamé (coût de la réparation) à la personne ou un tiers responsable de la personne qui aura commis l'acte car l'endroit est muni d'un système de caméra de surveillance.

ADOPTÉ

6752-08-2018

PAIEMENT FACTURE JOURNAL LES 2 RIVES

Sur proposition de Mme Myriam Chapdelaine, secondé par M. Michel Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le paiement de la facture du journal Les 2Rives pour une publicité dans l'édition du mardi 7 août 2018 au coût de 264.44\$ taxes incluses.

ADOPTÉ



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

No de résolution  
ou annotation

6753-08-2018

APPROBATION ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2017 – OMH ST-ROBERT

Sur proposition de M. Joël Pelletier, secondé par M. Stéphane Courmoyer et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver les états financiers au 31 décembre 2014 de l'OMH St-Robert en date du 3 juillet 2018 et que le solde reste au compte pour Saint-Robert.

ADOPTÉ

6754-08-2018

ADJUDICATION CONTRAT TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS ET DES BORNES FONTAINES

Suite à l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 11 juillet 2018 à 11 h 00 au bureau municipal.

Voici le soumissionnaire ayant déposé une formule complète :

| <u>2018-2019</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <u>2018/2019-2020-2020/2021</u> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Les Entreprises Denis Hébert                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 80\$ / hre 85\$ / hre           |
| Sur proposition de M. Joël Pelletier secondé par M. Yan Bussi res et r solu   l'unanimit  des conseillers( res) de retenir les services de Les Entreprises Denis H bert pour le d neigement des stationnements et des bornes fontaines (sur appel seulement) et ce pour trois (3) ans soit 2018/2019 – 2019/2020 – 2020/2021, au co t de 85\$ / hre + taxes. |                                 |

ADOPT 

CORRESPONDANCES

P RIODE DE QUESTIONS

Cette p riode est tenue   l'intention des personnes pr sentes

DIVERS

6755-08-2018

A) COURSE SAINT-ROBERT

La course de St-Robert aura lieu le 15 septembre 2018 prochain toute l'information sera publi e dans le journal Mon Patelin de septembre 2018.

LEV E DE LA S ANCE

6756-08-2018

  19 H 50, Mme Myriam Chapdelaine propose la lev e de la s ance.

M. Gilles Salvas, maire

Nathalie Lussier,  
Directrice g n rale et secr taire-tr sorier 

Je, Gilles Salvas, maire atteste que la signature du pr sent proc s-verbal  quivaut   la signature pour moi de toutes les r solutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce   mon droit de veto. 

13 ao t 2018